

12 février 2021

## Professionnels de santé, vous êtes prioritaires pour être vaccinés !

En France, la stratégie vaccinale consiste à apporter le plus rapidement possible une protection vaccinale efficace aux populations les plus vulnérables (essentiellement les personnes les plus âgées et présentant des comorbidités) et les plus exposées, en particulier les professionnels du secteur sanitaire et du médico-social.

### Le vaccin Astra Zeneca

Le vaccin Astra Zeneca est un vaccin à base d'adénovirus. Ce vaccin s'administre **en deux doses, à 10 semaines d'intervalle** (choix territorial pour harmoniser les pratiques), et permet de prévenir les formes graves de la COVID 19 chez les personnes âgées de 18 ans et plus.

A ce stade, en raison de l'absence d'étude suffisante sur les populations de plus de 65 ans, l'HAS recommande ce vaccin :

- chez les personnes de moins de 65 ans **en commençant par les professionnels du secteur de la santé ou du médico-social**
- (Ultérieurement et chez les personnes âgées de 50 à 64 ans, en priorisant celles qui présentent des comorbidités)

#### En savoir plus

Accès au portfolio « vaccination anti-covid » à destination des médecins et infirmiers



**accin COVID-19**  
SE VACCINER, SE PROTÉGER

## La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

Quelle est ma situation ?	Où me faire vacciner ?	Avec quels vaccins ?
<p><b>JE SUIS UN PROFESSIONNEL :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De santé</li> <li>• D'un établissement de santé</li> <li>• D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables</li> </ul>	<p><b>J'AI PLUS DE 65 ANS</b></p>	<p>En centre de vaccination ou sur mon lieu de travail</p> <p><b>Pfizer-BioNTech ou Moderna</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables</li> <li>• Sapeur-pompier</li> </ul>	<p><b>J'AI MOINS DE 65 ANS</b></p>	<p>En centre de vaccination ou sur mon lieu de travail</p> <p><b>AstraZeneca</b> (sauf si une première injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)</p>

version : lundi 8 février 2021

## Les centres de vaccination Astra Zeneca pour les professionnels de santé

SECTEUR	PROFESSIONNELS PRIORITAIRES 18 - 65 ans	CENTRE DE VACCINATION
<b>GRAND AJACCIO</b>	Professionnels de santé des <b>établissements privés</b> tout secteur confondus (MCO, SSR, HAD, Dialyse) <b>Professionnels libéraux</b> <b>Professionnels du médico-social</b> <b>Pompiers</b> Professionnels de santé de <b>l'éducation nationale et de la collectivité de Corse</b>	<b>SA Clinique d'Ajaccio</b>  Tel : 06 09 98 23 63
	Professionnels de santé des <b>établissements publics</b>	Centre hospitalier la Miséricorde  Centre hospitalier de Castelluccio
<b>GRAND SUD</b> <b>(dont Sartenais)</b>	Professionnels de santé des <b>établissements publics et privés</b> (dont CH Sartène et Bonifacio) <b>Professionnels libéraux</b> <b>Professionnels du médico-social</b> <b>Pompiers</b> Professionnels de santé de <b>l'éducation nationale et de la collectivité de Corse</b>	<b>CMA Porto-Vecchio</b>  07 78 05 51 10
<b>GRAND BASTIA</b>	Professionnels de santé des <b>établissements publics et privés</b> <b>Professionnels libéraux</b> <b>Professionnels du médico-social</b> <b>Pompiers</b> Professionnels de santé de <b>l'éducation nationale et de la collectivité de Corse</b>	Centre hospitalier Bastia - site de Falcunaja  Professionnels de santé du CHB : service de santé au travail 04 95 59 11 56  professionnels de santé hors CHB 04 95 59 18 32

SECTEUR	PROFESSIONNELS PRIORITAIRES 18 - 65 ans	CENTRE DE VACCINATION
<b>CENTRE CORSE ET CASTAGNICCIA</b>	Professionnels de santé des <b>établissements publics</b> <b>Professionnels libéraux</b> <b>Professionnels du médico-social</b> <b>Pompiers</b> Professionnels de santé de <b>l'éducation nationale et de la collectivité de Corse</b>	<b>Centre hospitalier</b> <b>Corte-Tattone</b>  <b>06 85 95 60 53</b>
<b>BALAGNE</b>	Professionnels de santé des <b>établissements publics</b> <b>Professionnels libéraux</b> <b>Professionnels du médico-social</b> <b>Pompiers</b> Professionnels de santé de <b>l'éducation nationale et de la collectivité de Corse</b>	 <b>CPTS BALAGNE</b> <b>Ile Rousse</b>  <b>06 40 47 94 14</b>

**Il est recommandé de ne pas changer de centre de vaccination pour la 2<sup>nd</sup> injection qui interviendra 10 semaines plus tard.**